

---

**AVIS PUBLIC – ADOPTION DU  
RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-216  
ÉTABLISSANT LE CODE  
D'ÉTHIQUE ET DE  
DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS  
MUNICIPAUX**

---

**PRENEZ AVIS**, conformément aux dispositions de l'article 18 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c E-15.1.0.1), qu'un projet de *Règlement numéro 2018-216 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* a été déposé lors de la séance ordinaire tenue le 13 novembre 2018 en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement propose :

- 1- D'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique;
- 2- D'énoncer les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre d'employé municipal;
- 3- D'assurer l'adhésion explicite des employés municipaux aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables.

Ce projet de règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le 13 novembre 2018, à 19h30, à l'Hôtel de Ville situé au 489, Chemin Saint-Louis, à St-Étienne-de-Beauharnois, J0S 1S0.

Le projet de *Règlement numéro 2018-216 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* est disponible au bureau de la municipalité situé au 489, Chemin Saint-Louis, à St-Étienne-de-Beauharnois, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Donné à St-Étienne-de-Beauharnois, le 14 novembre 2018.

---

**GINETTE PRUD'HOMME**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Ginette Prud'Homme, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois certifie par la présente avoir publié, en date du 14 novembre 2018, l'avis public concernant l'adoption du *Règlement numéro 2018-216 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* ci-joint, en affichant une copie à la bibliothèque et à l'Hôtel de ville

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14 novembre 2018.

---

Ginette Prud'Homme  
Directrice générale et secrétaire-trésorière